

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **27 avril 2009**

Décision n° **B-2009-0854**

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : Quartier de la Ville Nouvelle - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Rapporteur : Monsieur Charrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 20 avril 2009

Compte-rendu affiché le : 28 avril 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Imbert A, Lebuhotel.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Claisse), MM. Philip, Arrue, Barge, Colin (pouvoir à M. Reppelin), Sécheresse, Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Blein), M. Sangalli.

Absents non excusés : M. David G..

Bureau du 27 avril 2009**Décision n° B-2009-0854**

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Quartier de la Ville Nouvelle - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) -
Programmation 2009 - Conventions**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et
renouvellement urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 15 avril 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.11.

La gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) représente un axe d'intervention prioritaire de la convention d'application locale de Rillieux la Pape du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) 2007-2009. A ce titre, la convention-cadre relative à la GSUP 2008-2009 sur la ville nouvelle de Rillieux la Pape, approuvée par délibération du Conseil communautaire n° 2009-0497 le 12 janvier 2009, a défini les priorités d'actions suivantes :

- renforcer la démarche partenariale,
- faire des habitants et des associations des partenaires actifs de la gestion du quartier,
- répondre à une exigence de qualité de prestation,
- garantir la même qualité de service que dans les autres quartiers de la ville,
- continuer à adapter l'intervention des services aux spécificités locales,
- poursuivre les efforts réalisés pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle dans les actions d'amélioration du cadre de vie.

L'ensemble de ces orientations se décline autour des thématiques maintenance et entretien des parties communes et des espaces extérieurs, maintien de la tranquillité publique, gestion des déchets et mobilisation des habitants.

En complément, des objectifs transversaux ont été déterminés :

- renforcer la cohésion entre les interventions du droit commun mises en œuvre par les différents intervenants en matière d'amélioration du cadre de vie,
- renforcer la communication partenariale et la communication en direction des habitants,
- poursuivre les actions de sensibilisation des habitants,
- soutenir les initiatives concourant au mieux vivre ensemble,
- pérenniser les aménagements réalisés et favoriser le respect des espaces réaménagés.

La programmation des actions GSUP 2009 s'inscrit pleinement dans les axes de travail fixés par la convention-cadre.

Le coût global des actions est estimé à 394 315 € TTC, avec un engagement financier pour la Communauté urbaine d'un montant de 86 500 € nets de taxes.

Le tableau récapitulatif des actions à mener pour l'année 2009, détaillant le montant prévisionnel de chacune des actions ainsi que la répartition financière entre les différents partenaires, est joint en annexe ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve :

a) - la programmation de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) de la ville nouvelle de Rillieux la Pape pour l'année 2009 telle que présentée en annexe,

b) - la participation financière de la Communauté urbaine, à hauteur totale de 86 500 € nets de taxes.

2° - Autorise monsieur le président à signer les conventions de participation financière pour les opérations engageant la Communauté urbaine.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2009 et suivants - comptes 657 340, 657 370 et 657 480 - fonction 824 - opération 1967.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 28 avril 2009.